

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7310924701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7310924701>

Cette annonce a été mise en ligne le **29 novembre 2022** sur **Actu.fr - Informateur d'Eu**
Pour le département : **76 - SEINE MARITIME**

SHYRKA

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
d'avocats

en cours de transformation en société civile
au capital de 80 000 euros

Siège social : 40 rue Jean Lecanuet, 76000 ROUEN
833 867 062 RCS ROUEN

Suivant décisions en date du 30 septembre 2022,
l'associée unique a préalablement modifié son objet
social, puis décidé le transfert de son siège et la
transformation de la Société en société civile à compter du
30 septembre 2022, sans création d'un être moral
nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront
désormais la Société.

La dénomination de la Société, sa durée et les dates
d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent
inchangées.

Son siège social est fixé : 6 rue Edmond Mégard, 76130
MONT ST AIGNAN.

Le capital social reste fixé à la somme de 80 000 euros,
divisé en 100 parts sociales de 800 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des
mentions suivantes :

Objet

Ancienne mention : La Société a pour objet l'exercice en
commun de la profession d'avocat telle qu'elle est définie
par les dispositions législatives et réglementaires en
vigueur.

Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que
par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour
l'exercer.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont
compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à
sa réalisation.

Nouvelle mention : La société a pour objet la gestion d'un

portefeuille de valeurs mobilières, la prise de participations minoritaires, l'acquisition, la cession de toutes prises de participations dans toutes sociétés, l'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, leur détention et leur administration, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société, le tout dans le cadre de la gestion d'intérêts familiaux.

Pour avis
La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

